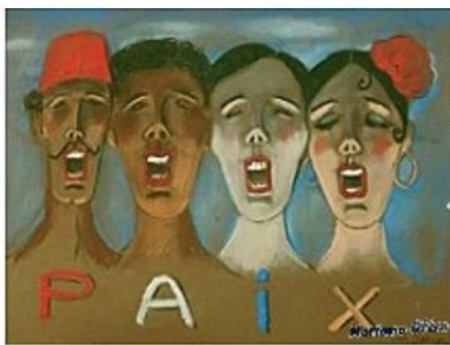




Besoin d'air... Redonnons des couleurs à l'automne !

Le Soleil s'est enfin décidé à briller, ravivant la nostalgie de ce temps abandonné aux plaisirs, aux rencontres sans enjeux, de ce temps où le temps ne compte plus... Les masques, le couvre-feu et le confinement levés réveillent en nous cet instinct de libertés partiellement retrouvées.

Si la météo c'est ce à quoi on s'attend, le climat c'est ce que nous obtenons : de ce côté-là les prévisions s'annoncent et les nuages s'amoncellent. L'horizon d'un temps troublé et dilué augmente nos certitudes d'un environnement délétère, y compris pendant cette période estivale.

Nos libertés ne sont plus qu'un pari sur le tapis vert de leur jeu politicien en nous promettant la Lune.

La vie de millions de salariés et de retraités ne vaut pas grand-chose face au sacro-saint principe du profit. Apparaît alors une nuée qui vient nous rappeler que la météo sociale et démocratique de notre pays annonce une meute brune.

Pour éclaircir ces temps brumeux, « crier au loup » ne suffit pas à dessiner une perspective mobilisatrice. Les cris ne chassent pas les nuages !

Nous pouvons et nous devons faire bien plus. Plus qu'une feuille de route estivale, c'est l'état d'esprit qu'il nous faut adopter pour tracer un autre chemin.

Profitions de l'instant, de ces rayons de soleil vivifiants dans des vies récentes un peu ternes. Retrouvons-nous le mardi 19 octobre 2021, à 9 h 30, au siège de l'Union départementale (salle Gaston-Monmousseau) pour notre assemblée des syndiqués. Nous débattons, entre autres, de la vie de la section et des prévisions sociales sombres et redonnerons des couleurs à l'arc-en-ciel de la lutte.

Pour infos : VENDREDI 1^{er} OCTOBRE 2021, manifestation nationale des retraité-e-s.

Jean JOUSSEAUME.

Actifs et retraités, ensemble éradiquons la pauvreté !

Le taux de pauvreté s'établissait à 14,8% en 2018. C'est le taux le plus élevé de personnes en situation de pauvreté depuis plus de vingt ans en France.

Ce baromètre de la pauvreté, réalisé par Ipsos pour le Secours populaire, montre qu'un tiers de la population a vu ses revenus baisser de l'ordre de 20% en moyenne depuis le début de la pandémie. Selon l'Union nationale des associations familiales, 55% des ménages suivis ont vu leurs dépenses mensuelles augmenter de deux cents euros en moyenne.

Le Secours populaire note également que 65% des Français les plus modestes se restreignent sur la qualité de leur alimentation. Parmi eux, 25% sont obligés de réduire la quantité.

On ne peut que s'insurger contre les propos outranciers de la ministre du Travail qui clairotte, après la décision du gouvernement d'augmenter le SMIC de 0,99% au 1^{er} janvier 2021 — soit 15 € brut par mois —, qu'« il faut aussi avoir en tête que nous avons une inflation proche de zéro (la plus forte hausse du pouvoir d'achat depuis les dix dernières années) ».

Quant aux pensions de retraites du régime général, elles ont été revalorisées de 0,4% au 1^{er} janvier 2021, rien pour les retraites complémentaires.

Quel mépris de la part du gouvernement, alors qu'un million de personnes ont basculé dans la pauvreté depuis le début de la pandémie. Les chiffres officiels annoncent six millions de personnes (la CGT en comptabilise neuf millions) vivant en dessous du seuil de pauvreté dont plus d'un million de retraité-es, et sans oublier les jeunes !

La CGT a dénoncé, dès mars 2020, « la valse des étiquettes » et l'augmentation vertigineuse des prix de produits de première nécessité pendant le confinement. Il a été calculé à partir des prix de l'alimentation, du logement, de l'énergie... Une inflation ressentie, en 2020, autour de 3,5%.

Pour leur part, les milliardaires français ont vu leurs richesses bondir de 439% en dix ans. Ce qui a atomisé une revalorisation conséquente des pensions retraite et le développement de l'emploi de qualité. C'est bien le versement de

milliards de dividendes aux actionnaires et des milliards d'argent public distribués aux entreprises, sans aucune contrepartie, qui est le développement de la pauvreté. L'ennemi du SMIC, des pensions retraite, de l'emploi, des services publics c'est le capital et ses valeurs qu'ils engendrent : avidité et égoïsme. 75% de la population considèrent Macron comme, « le président des riches ». Il aura beau passer la pommade, les faits sont têtus.

Les données sur la pauvreté pour l'année 2020 ne seront connues qu'en 2022. Mais on voit mal comment notre pays pourrait ne pas enregistrer une nouvelle et forte croissance du nombre de personnes pauvres. Les associations de solidarité évaluent à un million le nombre de pauvres supplémentaires, et réclament la revalorisation des minima sociaux ainsi que l'ouverture du RSA aux personnes de moins de 25 ans.

L'union fédérale des retraités réclame

- La suppression de la hausse de la CSG pour les retraités.
- Une mesure immédiate de revalorisation des pensions de 3%.
- La revalorisation des pensions retraite sur le salaire moyen annuel.
- La fixation du taux de réversion à 75% sans condition d'âge et de ressources.
- La rétablissement des services publics de proximité de qualité.

Le plan de pauvreté proposé par la CGT a pour objectif de favoriser l'accès aux droits fondamentaux inscrits dans la constitution pour toute la population.

OUEST-FRANCE

L'avenir et la pérennité de notre mutuelle en question ?

Le Groupe Sipa, qui comprend, entre autres, les sociétés Ouest-France, la Presse de la Manche, les journaux de Loire, Additi (ex-Précom), Publi-Hebdo, Edilarge... passe à l'offensive et lance un appel d'offres au niveau de la prévoyance et de la complémentaire santé.

Jusqu'ici, chaque entité avait sa propre couverture. Aidé par un courtier, le cabinet Colbert Assurance, le groupe Sipa proposera aux directeurs des sociétés une recommandation d'adhésion à un contrat unique pour l'ensemble des sociétés du groupe. Toutefois, chaque entreprise restera maître du choix final de son contrat après validation par son directeur.

Le cahier des charges de la complémentaire santé : trouver un régime qui répondrait aux demandes communes avec options selon un profil de santé individualisé. Pour la

CGT, c'est une atteinte inquiétante à la solidarité intergénérationnelle.

Échéance de l'appel d'offres : fin octobre, pour une mise en place au 1^{er} janvier 2022. Dans les entreprises qui ont des élus au CSE, cela passe par un accord entre les organisations syndicales et les directions.

La CGT rappelle que notre mutuelle est solidaire et dotée d'un panier de prestations et de remboursements très correct, adossée au groupe VYV qui peut être force de beaucoup plus de prestations encore.

Et les retraités Ouest-France ?

Pour nous retraités Ouest-France, quel que soit le résultat de l'appel d'offres, pas d'inquiétude, nous serons toujours couverts par la mutuelle Ouest-France. Malgré tout si OF ne gardait pas la mutuelle actuelle, elle perdrait de la solidarité actifs-retraités. Les pres-

tations proposées ne seront alors plus du tout les mêmes avec ou sans ses adhérents. Aujourd'hui (actifs inclus) avec le montant de nos cotisations, nos prestations ne cessent d'augmenter et de s'ajuster aux attentes des salariés et des retraités : prévention, médecine douce, pédicure, podologie... Ce ratio cotisations/prestations permet aussi de proposer le remboursement de séances de psychologue de surcroît illimitées...

La mutuelle Ouest-France répondra donc à l'appel d'offres pour Ouest-France et les autres sociétés du groupe. Les élus CGT, le président de la mutuelle et son conseil d'administration resteront vigilants et s'engageront dans cette démarche en vue de défendre les valeurs qui dominent depuis la création de notre mutuelle.



OBERTHÜR FIDUCIAIRE

Entretien : Romain Orhant, secrétaire du syndicat Oberthür fiduciaire

Romain, comment l'entreprise et les salariés ont-ils vécu la crise du COVID-19 ?

L'évolution de la pandémie, surtout à ses débuts, a entraîné une certaine « panique » de la direction et des salariés : pas de masque, pas de gel, pas de vaccin...

La CGT Oberthür à cette période a demandé à la direction l'arrêt de la production pendant une semaine pour prendre le temps de l'organisation. La direction a rejeté cette proposition. Rappel : la mise en place des mesures sanitaires dans les ateliers, c'est bien la CGT qui a « soufflé » les mesures d'organisation à cette direction, dans l'expectative et l'attentisme.

Pour autant, la carte intimidation a prévalu pendant cette période. Nous avons demandé l'ouverture d'une négociation pour l'indemnisation sans perte de salaire pour le personnel qui était en chômage partiel. Là aussi la direction s'est refusée à toute négociation. Elle a proposé une prime de 125 € pour ceux qui travaillent en présentiel et rien pour le personnel en télétravail. La CGT a exigé que tous les salariés bénéficient de cette prime. La direction a ignoré cette proposition.

Quelles sont les revendications qui sont les plus soutenues ?

La précarité des contrats dans les ateliers est grandissante. L'entreprise emploie jusqu'à

25% de l'effectif en CDD. L'utilisation de cette main-d'œuvre précaire comme variable d'ajustement ne nous convient pas : accidents de travail plus fréquents, personnel jetable et corvéable à merci. Nous revendiquons des embauches en CDI.

La notion d'ancienneté dans l'entreprise est totalement inexistante. Pour les salariés qualifiés, qui exercent depuis 10, 15 ou 20 ans, il n'existe aucune reconnaissance de leur carrière dans l'entreprise ni de leurs savoir-faire.

Cette revendication sur l'ancienneté fait l'unanimité auprès de tous. Ils souhaitent et ils veulent être reconnus à leur juste valeur.

Qu'en est-il de la charge du travail ?

Pour 2021, celle-ci est bonne. Pour 2022, nous avons des interrogations. Notre capacité de production se situe autour de 4 milliards de billets imprimés.

À ce jour pour 2022, 402 millions de billets sont acquis, 400 millions sont en cours d'appel d'offres. Reste à arriver aux 4 milliards ! Particularité de la crise COVID-19 : beaucoup de nos clients souhaitent en fin d'impression une couche de vernis antibactérien (machine flexo, numérotage). Nous ne sommes pas suffisamment équipés pour répondre à cette demande. La question de l'investissement dans cette technique est plus que nécessaire ?

Sur l'évolution de la représentation du personnel, où en êtes vous ?

Une première avancée, avec la perspective de la mise en place d'un comité de groupe au sein de la holding François Charles Oberthür – imprimerie, vignoble, Oberthür cash protection (*).

Dans un deuxième temps, nous allons aller vers un comité de groupe européen avec le syndicat néerlandais de la papeterie détenu par le groupe.

Quel est aujourd'hui l'ambiance sociale ?

Si nous arrivons à avoir des points communs avec le syndicat Oberthür UNSA, nous sommes confrontés à deux philosophies d'action syndicale profondément différentes. Cela vient perturber et entamer l'unité des salariés. Nous sommes confrontés à des enjeux d'expression de la force collective que représentent les salariés face à une forme d'individualisme qui n'améliore pas les conditions de vie au travail et au quotidien.

(*) Entreprise de Dijon. Conçoit et fabrique des systèmes intelligents de protection de valeurs ainsi que des solutions pour la sécurité du transport de fonds, des distributeurs de billets (DAB) et des commerces.



Si vous avez des articles rédactionnels, des photos, des infographies ou des remarques, n'hésitez pas à nous les transmettre à l'adresse mail suivante : syndicatdulivre@gmail.com

Non à la privatisation de l'Office national des forêts

Le projet de privatisation et de démantèlement se précise et certaines dimensions se concrétisent. Il est porté par le gouvernement et la direction générale de l'ONF (Office national des forêts). Ils veulent la mort du service public forestier et une dégradation des conditions de travail des salariés dans un secteur fortement marqué par des accidents de travail et des maladies professionnelles.

La CGT avait déjà senti le vent du boulet avec la mise en place de la Convention collective pour les ouvriers forestiers de droit privé. Auparavant, il y avait deux statuts (public et privé).

La création des conditions de la filialisation de ses activités est l'une des multiples raisons pour lesquelles la CGT n'a pas paraphé. Les syndicats qui ont signé portent une lourde responsabilité pour avoir cautionné la finalisation des activités concurrentielles ainsi que la privatisation de l'ensemble de notre établissement.

Les forêts ne doivent être ni un produit boursier ni une manne spéculative mais un bien public nécessaire à la vie. Celui-ci doit être géré et non prélevé dans cette période de développement de la lutte contre le réchauffement climatique. Les décisions gouvernementales sont donc un non-sens social, économique et écologique.

Le pillage des forêts

Un écocide (acte criminel consistant à détruire délibérément et en totalité un écosystème) est programmé en toute connaissance de cause. Il aboutit au pillage des forêts, comme ailleurs sont pillées les matières premières. Une déforestation sauvage, un appauvrissement de la faune, une érosion des sols accélérée par un accaparement privatisé et spéculatif du bois, en seront les conséquences. Si aujourd'hui les forêts françaises rayonnent au-delà de nos frontières, par divers aspects, elles le doivent aux

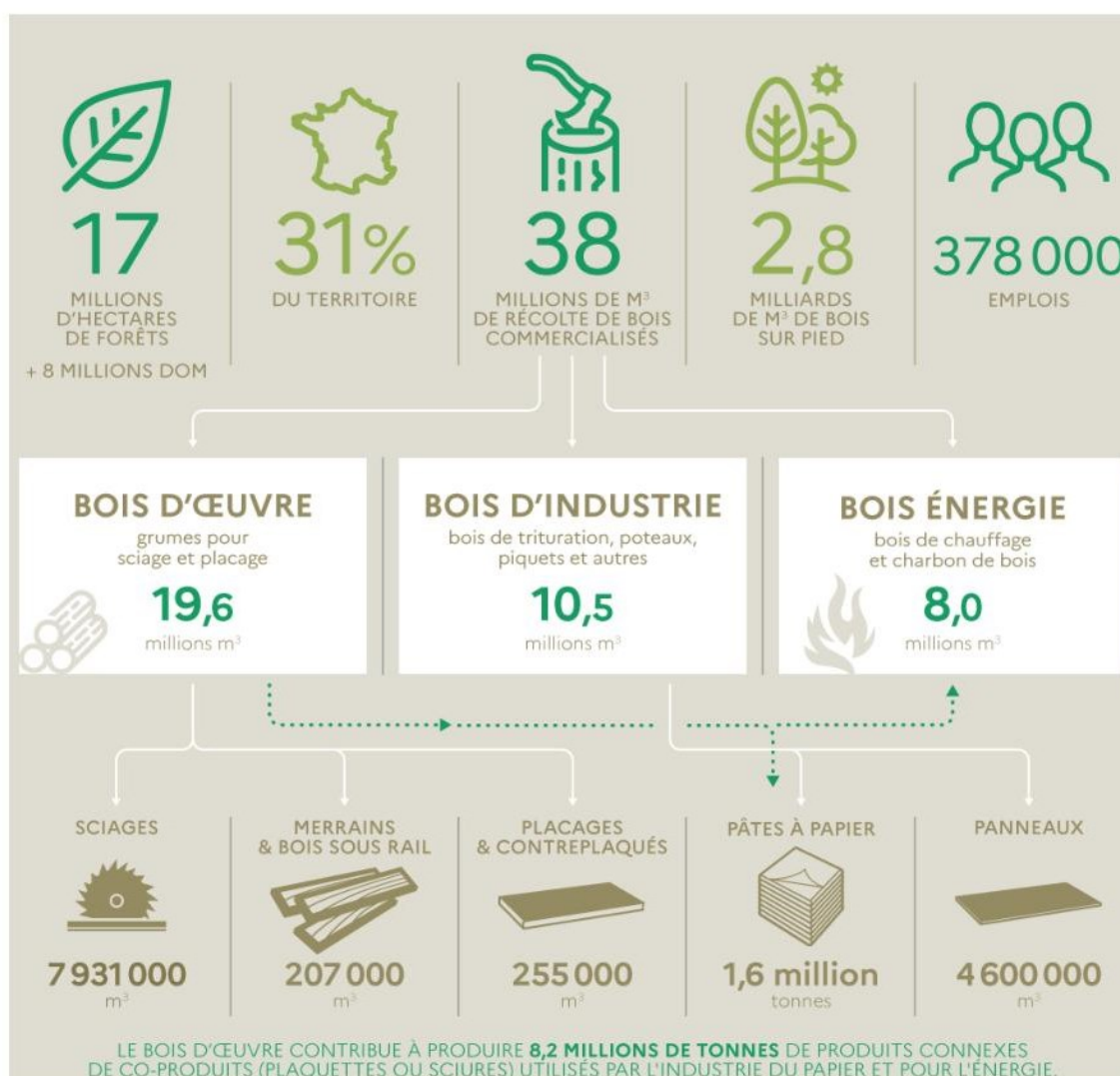
hommes et aux femmes qui se sont toujours opposés à la privatisation de ce patrimoine national. La CGT exige des emplois pérennes, la continuité de l'Office national des forêts en tant que service public, la prise en compte effective de la pénibilité du métier d'ouvrier forestier en garantissant le maintien des dispositifs de retraite progressive et de cessation anticipée d'activité dans le prochain contrat.

Face à ces enjeux majeurs pour l'avenir de nos forêts françaises, l'unité syndicale de tous les salariés, qu'ils soient de statut public ou privé, est indispensable. La résistance au libéralisme forcené du gouvernement Macron peut s'élargir encore à la population, aux organisations politiques, aux associations communales ou nationales, aux structures environnementales et écologiques. Nous œuvrons à ce rassemblement populaire. C'est dans ce sens que des actions unitaires CGT ont été organisées.



La filière forêt-bois

SOURCE : DGPE, DONNÉES 2019.



L'EMPIRE BOLLORÉ

Yvon
LE GUIEL

*Le Malouin opiniâtre,
a tiré sa révérence.*



Originaire du Finistère, Yvon, de formation typographe, va travailler dans une imprimerie du Berry (les établissements Raffestin) une fois son apprentissage effectué.

Dans les années 1960, notre camarade Yvon, est embauché à l'imprimerie Billon, une entreprise de Saint-Malo créée en 1928. L'évolution des techniques d'impression et ses compétences professionnelles le font évoluer vers la qualification de conducteur de rotative. C'est à cette période qu'il adhère à notre fédération (la FFTL CGT). Cette entreprise de Saint-Malo au plus fort de son activité comptera jusqu'à 500 salariés (photogravure, impressions, façonnage).

Lors du rachat en 1986 de l'entreprise par la Compagnie Pour la Communication (C.P.C.), Yvon alors secrétaire du syndicat CGT, élu du personnel, et ses camarades n'auront de cesse de lutter contre les plans sociaux successifs.

Malgré cette résistance acharnée, emprunte d'amertume, l'entreprise spécialisée dans le packaging et l'étiquetage périliteras pour déposer le bilan courant 2009.

Notre camarade d'un caractère vif, franc, direct et opiniâtre assumera les permanences juridiques à l'Union locale de Saint-Malo au sein de laquelle il milite. Il sera amené par son engagement pour plus de justice sociale à exercer la présidence du Conseil des prud'hommes de Saint-Malo pendant de longues années.

Nos pensées accompagnent son épouse Marie-France et la famille.

Dominique
BUAN

*Discretion et conviction
réunies.*



Salarié d'Hebdoprint, Dominique était « relecteur » au sein de cette entreprise. Dans les années 1990, il fut à l'initiative de la création du syndicat Filpac CGT Hebdoprint. Au fil des années, il sera élu secrétaire du Comité d'entreprise par alternance. Parallèlement à ses mandats locaux et nationaux, il assurera les permanences juridiques à l'Union locale CGT de Rennes. Ses aptitudes amènent notre camarade à être élu CGT à la vice-présidence du Conseil des prud'hommes de Rennes pendant quelques années. Avec la liquidation judiciaire de la Comareg, éditeur de Paru Vendu (Groupe Hersant Media), qui fut leader français de la presse gratuite d'annonces, et de son centre d'impression Hebdoprint (situé à Montfort-sur-Meu), 1 605 salariés se sont retrouvés sans emploi. En conséquence Dominique sera licencié en 2011.

Période de chômage, formation universitaire et recherche d'emploi s'ensuivent. Mais pendant cette période, la maladie récurrente l'entraînera vers une invalidité définitive.

Discret, d'un caractère réservé mais attachant, Dominique était pétri de convictions militantes : celles que l'on n'oublie pas. Ce défenseur acharné des plus humbles et son attachement à la FILPAC CGT était empreint d'humilité. Malgré cette santé précaire qui force le respect, son engagement militant restera intact. Récemment en retraite il sera naturellement membre à part entière de notre conseil syndical Filpac retraités. Nous avons une pensée émue pour son épouse Isabelle et ses enfants : Dulcie, Aymeric, Bertille et Candice.

**"Ceux qui luttent
ne sont pas sûrs
de gagner,
mais ceux
qui ne luttent pas
ont déjà perdu"**

Berthold Brecht

**Section syndicale
Retraités de Rennes
31 Bd du Portugal
CS 90837
35208 Rennes cedex**



**CONSEIL
SYNDICAL**

Michel BOUGIER
Gérard BOUVIER
Michel CHERUEL
Gérard GODET
Michel GOUGI
Jean JOUSSEAU
Anita LEFAIX
Daniel MARIN
Jean-Michel QUILFEN
Yvon TORTELIER
Gérard TUDORET

**Commission financière
de contrôle**

Maurice CULLERON
Michel LEGAC
Philippe LE GAL